

# SANNOIS

pour

DOSSIER

## Budget 2023 : l'équilibre malgré la crise

NUMÉRO 295  
M A I 2023

MAGAZINE MUNICIPAL



9 • URBANISME  
Les règles d'urbanisme

14 • SENIORS  
Activités intergénérationnelles  
à la résidence Maurice Utrillo

16 • PATRIMOINE  
L'église labellisée

# Retrouvez le plaisir d'entendre

Les aides auditives du dispositif 100% Santé sont entièrement prises en charge\*.

N'hésitez pas à faire un bilan auditif\*\* gratuit dans notre centre. **Essai gratuit de 30 jours\*\*\*.**

\*Prise en charge par la sécurité sociale et les complémentaires santé, pour les contrats dits «responsables». \*\* Bilan non médical \*\*\* Essai sur prescription médicale.

**OPTIQUE et AUDITION**  
Gare Sannois

prise de rendez-vous possible sur Doctolib ou par téléphone au 01 34 10 30 93

Conformément à la réglementation sur la protection de vos informations, vous avez la possibilité de demander la suppression de vos coordonnées du fichier utilisé pour cette communication en contactant votre centre auditif. Les aides auditives sont des dispositifs médicaux. Consultez les documents d'information mis à votre disposition dans votre centre auditif.

# le Printemps de la Gestion

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier ?  
Débarrassez-vous des contraintes locatives...  
Confiez-nous la gestion de votre investissement !

**Offre spéciale**

Gratuité des honoraires de gestion pendant 3 mois pour tout nouveau mandat signé entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 juin !

**AGENCE DE LA GARE**

Contact :  
contact-agencedelagare@orange.fr  
01 39 81 20 66 - Du lundi au samedi



# GARAGE LENICA



Agent Peugeot  
Réparateur agréé

MÉCANIQUE CARROSSERIE  
VENTE VÉHICULES  
NEUFS ET OCCASIONS

**01 39 81 11 11**

5 bis, boulevard Gambetta | 95110 SANNOIS

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30



# TONY MORENAS

COIFFEUR - VISAGISTE

Ouvert tous les jours du mardi au samedi  
Fermeture le lundi  
Nocturne les jeudis et vendredis jusqu'à 20h

**01 34 10 15 15**

4, boulevard Charles de Gaulle - 95110 SANNOIS

Tony Morenas coiffeur visagiste / Tony Morenas Coiffure

[www.tonymorenas-coiffeurvisagiste.fr](http://www.tonymorenas-coiffeurvisagiste.fr)



Commerçants • Artisans • Entreprises

RÉSERVEZ votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de SANNOIS



David Tiefenbach  
06 70 21 07 12



Régie publicitaire de la ville

7, quai Gabriel Péri  
Joinville-le-Pont  
01 45 14 14 40

[www.groupecmp.fr](http://www.groupecmp.fr)



**Filloux**  
Travaux Publics / V.R.D.

**01 39 89 21 21**



ZI des Cures - 5 avenue des Cures

**95580 ANDILLY**

<http://fillouxsas.eu>



# SOMMAIRE

4 - 5 • PÊLE-MÊLE

6 - 7 - 8 • ACTUS

9 • URBANISME

10 - 13 • DOSSIER

14 • SENIORS

15 • SPORT

16 • PATRIMOINE

17 • CULTURE

18 - 19 • AGENDA

20 • EN BREF

21 • PRATIQUE

22 • TRIBUNES

 [www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)



Suivez Ville de Sannois sur les réseaux sociaux

Éditeur : Mairie de Sannois

Directeur de la publication : Bernard Jamet

Responsable de la communication : Barbara Zerbib

Rédactrice en chef : Corinne Gordet

Rédaction : Corinne Gordet / Mathieu Aucher (Kaléido)

Photographies : Corinne Gordet / Eva Perrin / Lucie Triquet / Mathieu Aucher (Kaléido)

Photo de couverture : Thomas Billaudeau

Illustration : Cécile Destribats

Conception & Réalisation : Ohloocommunication / 06 74 63 37 83


Impression : RPS Repro / Saint-Gratien / 01 39 59 24 47 / [www.rps-imprimerie.fr](http://www.rps-imprimerie.fr)

Régie publicitaire : Groupe CMP / 06 70 21 07 12 / David Tiefenbach

Distribution : Société Champar / 01 34 07 12 54 / [jchubler@champar.com](mailto:jchubler@champar.com)

Site internet : [www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)

Dépôt légal : Dépôt légal // MAI 2023 // 13 800 ex

 PEFC 10-31-1093 / Certifié PEFC / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)



# ÉDITO



**BERNARD JAMET**

**Maire de Sannois**

**Vice-président de la communauté  
d'agglomération Val Parisis**

Chères Sannoisiennes, Chers Sannoisiens,

Le 26 août 1789, les députés de l'Assemblée nationale constituante votaient la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. Dans son article 13, avec sagesse, les rédacteurs de ce pilier démocratique inscrivaient l'impérieuse nécessité, pour tous les citoyens, de contribuer à l'entretien de la force publique et aux dépenses de l'administration, à raison de leurs facultés respectives.

La suppression de la taxe d'habitation, totalement effective depuis cette année, nous éloigne des fondamentaux d'une république juste et égalitaire.

On n'a pas fini d'en subir les conséquences. Car cette suppression n'est pas une erreur. C'est une faute qui n'est ni plus ni moins qu'une trahison à l'égard des idéaux issus du siècle des Lumières.

Désormais, par la grâce de la taxe foncière, seuls les propriétaires payeront l'impôt local !

Le tiers-état est de retour ; il contribuera pour tous les autres.

En attendant un hypothétique retour à la raison républicaine, il appartient à la majorité que je conduis de construire un budget de valorisation de notre patrimoine commun.

Il est, par la rénovation de nos bâtiments publics, de nos rues, de nos écoles, de nos gymnases, l'étalon or de vos patrimoines particuliers.

Cependant, la crise énergétique due à l'impéritie des gouvernements de circonstance, lesquels ont sacrifié nos centrales nucléaires sur l'autel de leurs petits intérêts électoraux, a fait bondir nos dépenses en électricité et en gaz.

Or, contrairement à l'État qui, depuis 50 ans, vote des budgets en déséquilibre et grève toujours davantage les fondamentaux de notre souveraineté, les communes ne peuvent emprunter que pour leurs investissements.

Dans ce contexte-là, deux chemins s'offrent à nous : supprimer des services ou augmenter les impôts. Le choix s'impose de lui-même.

Ainsi, l'augmentation de 5% de la taxe foncière nous permet de maintenir l'ensemble des services dus à la population tout en nous donnant le souffle des investissements productifs.

Les travaux effectués au centre Cyrano et à la villa Ribot en sont un bel exemple ; ils contribueront efficacement à la réduction de nos factures en énergie. Cette politique de long terme améliorera, sans coup férir, nos marges d'auto-financement et nos capacités à emprunter aux meilleurs taux.

Elle est le socle de nos grands projets : le nouveau cœur de ville, la maison de la santé, la villa Rozée et la nouvelle école Prat.

Ce n'est pas parce que les grands principes édictés en 1789 s'étiolent que nous, à Sannois, nous devons abandonner l'idée de construire ensemble l'écrin de nos rêves citoyens.

C'est toute l'ambition du budget voté par la majorité municipale.

Bien cordialement,

# Vous y étiez !



25/03

## Dictée pour tous

Ce sont près de 200 participants qui ont défié les règles de l'orthographe et de la grammaire lors de la dictée pour tous, à l'école Henri Dunant. Pour l'occasion, Bernard Jamet, maire de Sannois, et les élus ont eu l'honneur d'accueillir Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture, ainsi que Alain Richard, sénateur du Val-d'Oise, Estelle Folest, députée de la 6<sup>e</sup> circonscription du Val-d'Oise, Agnès Ricard, conseillère régionale d'Île-de-France, Malika Ahres, conseillère départementale du Val-d'Oise, et Philippe Malizard, sous-préfet d'Argenteuil. La dictée a été lue par la ministre de la Culture qui a également remis les insignes de chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres à Abdellah Boudour, fondateur de la dictée pour tous. Un après-midi ludique et enrichissant qui a permis de gagner des lots et des livres. Bravo à tous !



1<sup>ER</sup>/04

## Balade de quartier

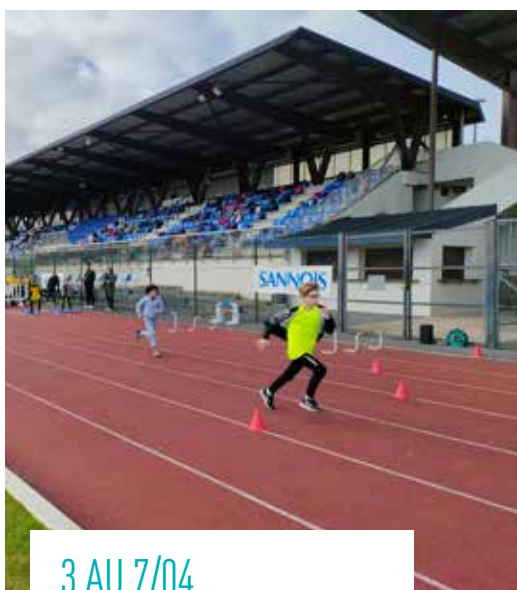
Les habitants du quartier Pasteur/Gare ont participé à une balade à travers leur quartier, organisée par leur conseil de quartier, en présence du maire et des élus.



2/04

## Réouverture du moulin

Le moulin est à nouveau ouvert, permettant aux visiteurs de le découvrir et de connaître son histoire.



3 AU 7/04

## Semaine olympique et paralympique

Les élèves, du CP au CM2, des écoles de la ville ont participé à la semaine olympique et paralympique qui s'est déroulée au stade Michel Hidalgo à Saint-Gratien, sur le thème de l'inclusion. Au programme : des épreuves athlétiques, des ateliers avec une version handisport et des quizz avec un thème par niveau de classe. Aurélien Quinion, athlète licencié à l'Athlétic Club Saint-Gratien - Sannois (ACSGS), champion de France du 20 km marche et qualifié pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, était présent les 4 et 7 avril pour remettre les médailles.



# Vous y étiez !



5/04

## Rencontre avec les professionnels de santé

Les professionnels de santé étaient conviés pour échanger avec le maire, les élus de secteur et les services sur le projet du Pôle Santé, la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) et le SAS (service d'accès aux soins).



9/04

## Animation de Pâques au marché

Les commerçants du marché ont fêté Pâques en offrant des œufs en chocolat à leurs clients. Une animation maquillage était également proposée aux enfants.



13/04

## Repas dansant

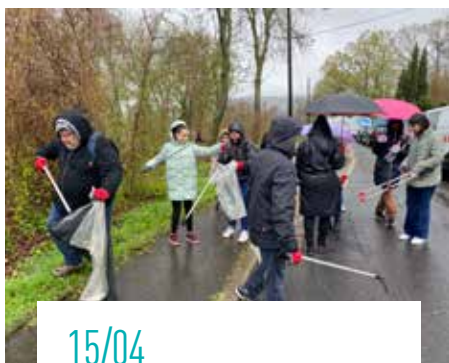
Ambiance espagnole à la résidence autonomie Maurice Utrillo avec paëlla et flamenco pour ce repas ouvert aux seniors sannoisiens.



15/04

## Fête de la nature et des fleurs

Stands de fleurs, plantes et légumes, produits artisanaux, ateliers pour enfants, structure gonflable : les Sannoisiens sont venus faire des achats pour fleurir balcons et jardins.



15/04

## Nettoyage de quartier

Les habitants du quartier du moulin ont participé au nettoyage de leur quartier organisé par le service jeunesse en collaboration avec la brigade verte et le service propreté.



16/04

## Festival Les P'tites Orelles

Ce festival musical pour enfants a débuté avec *L'écho du silence*, une rêverie musicale pour les tout-petits à la MLA et s'est poursuivi jusqu'au 30 avril avec divers spectacles et des ateliers sur le thème de la musique.

## Animation seniors

### Café des seniors

**Mercredi 10 mai de 16h à 17h30**

Autour d'une collation, venez passer un moment convivial.

- Maison de quartier Pasteur  
38, rue Alphonse Duchesne - Entrée libre

### Café jeux

**Vendredi 12 mai de 14h30 à 16h45**

Retrouvons-nous avec divers jeux autour d'une collation pour un instant convivial.

- Espace Eliane Chouchena  
11-13, rue des Loges - Entrée libre

## Inscription au repas dansant

**Jeudi 29 juin à 12h**

Venez partager un repas tout en musique et convivialité.

- Résidence autonomie Maurice Utrillo  
11, rue Henry Dumont - Inscription par téléphone à partir du 30 mai au 01 39 98 35 00 puis règlement au CCAS les 6, 7 et 8 juin.

Si vous ne recevez pas les programmes seniors et les invitations à certaines animations, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

- Centre communal d'action sociale  
26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00

## Activités vitalité pour seniors

Afin de favoriser la mobilité et la forme physique des seniors, la résidence autonomie Maurice Utrillo propose un cycle de trois activités vitalité pour les seniors à partir de 60 ans.

Encadrés par un intervenant spécialisé en activité de sport adapté, les seniors profiteront d'un réveil musculaire, lundi, mercredi et vendredi de 9h à 9h45, en utilisant notamment le parcours d'agrs adaptés du jardin de la résidence. Une sortie de marche nordique sera organisée deux lundis par mois de 15h30 à 17h et un atelier anti-chutes, deux lundis par mois de 15h30 à 16h30, permettra de gérer les chutes éventuelles et de savoir comment y réagir.

- Résidence autonomie Maurice Utrillo  
11, rue Henry Dumont - 01 39 80 71 30  
Gratuit - Ouvert aux Sannoisais à partir de 60 ans - Inscriptions auprès de la résidence

## Commémoration du 8 mai 1945

**Lundi 8 mai à 11h30**



La cérémonie commémorative du 78<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 sera retransmise en direct sur la page Facebook de la ville de Sannois.

- Monument aux morts - Square Jean Mermoz  
Accès libre

## Inscription au vide-grenier

**Du 15 mai au 15 septembre**

Le Lions club Sannois - Herblay-sur-Seine - La Frette-sur-Seine - Rive de Seine organise un vide-grenier, en collaboration avec la ville de Sannois, au profit des œuvres caritatives du Lions club. Il aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> octobre sur le boulevard Gambetta entre la rue de Cernay et l'avenue de la Sabernaude.

- Tarifs : 20 € pour 2 m - Réservation par longueur de 2, 4, 6, 8 ou 10 m.

Inscription du 15 mai au 15 septembre, de préférence sur le site <https://www.lionsclub-sannoisherblaylafrette.fr/rubrique> Inscription au vide-grenier du 1<sup>er</sup> octobre 2023.

Fin des inscriptions sur internet le 15 septembre ou dès que celles-ci seront complètes. Les inscriptions pourront aussi être faites lors des vacances du Lions Club qui auront lieu les dimanches matin 4, 18 et 25 juin au marché de Sannois, près de la buvette.

**VIDE-GRENIER GAMBETTA-SANNOIS**  
Dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023

**INSCRIPTIONS**  
du 15 mai au 15 septembre

sur [www.lionsclub-sannoisherblaylafrette.fr](http://www.lionsclub-sannoisherblaylafrette.fr) ou les dimanches matin 4, 18 et 25 juin au marché de Sannois

Infos : Lions Club Sannois, Herblay, La Frette, Rive de Seine  
06 11 86 48 76 / 06 09 18 56 10

- Renseignements : Lions Club Sannois-Herblay-sur-Seine - La Frette-sur-Seine - Rive de Seine : 06 11 86 48 76 ou 06 09 18 56 10



## Inscription aux chantiers troc

**Jusqu'au 12 mai**

Attention, il ne reste plus que deux semaines aux jeunes de 16 et 17 ans pour s'inscrire aux chantiers troc organisés pendant les vacances d'été par le service jeunesse. Des missions de rénovation et d'embellissement du patrimoine communal ou des tâches administratives leur seront proposées. Ils percevront une valorisation qui leur permettra de financer un projet (formation BAFA, permis de conduire, inscription dans une école ou à un club de sport). Les jeunes doivent adresser une lettre de motivation expliquant leur projet ainsi qu'un CV, au service enfance-jeunesse.

- Renseignements et inscription : service enfance jeunesse  
01 39 98 20 79 - 06 21 92 87 69 - [jmourgues@sannois.fr](mailto:jmourgues@sannois.fr)

## Stationnement : respectez les interdictions devant les entrées carrossables



L'article R417-10 du Code de la route stipule qu'« est considéré comme gênant la circulation publique le stationnement d'un véhicule devant les entrées carrossables des immeubles

riverains ». En clair, se garer devant une porte de garage, au niveau d'un trottoir bateau, est interdit, que l'on soit propriétaire ou non dudit garage. L'interdiction s'applique donc également aux propriétaires des lieux et les plaques d'immatriculation apposées sur la porte du garage ne servent à rien face à cette interdiction. Stationner devant son portail ou l'entrée carrossable de son domicile est donc une infraction qui peut être sanctionnée d'une amende de 35 €. Quand le stationnement devant une entrée s'effectue en chevauchant le trottoir, cette contravention passe à 135 €.

- Renseignements : police municipale : 01 39 81 48 88

## Mai au moulin



Le moulin sera particulièrement à l'honneur en ce mois de mai avec plusieurs possibilités de visites guidées et d'ateliers pour les enfants.

En effet, au-delà, de l'ouverture du dimanche 7 mai de 14h à 19h, le moulin, sera aussi ouvert à l'occasion des Journées européennes des moulins et du patrimoine meulier le samedi 20 mai de 14h à 19h et le dimanche 21 mai de 14h à 19h.

Les enfants auront le plaisir de participer à des ateliers. Les plus petits, de 8 mois à 4 ans, découvriront une promenade sensorielle le dimanche 7 mai à 15h et à 16h30. Les plus grands, de 7 à 10 ans, pourront créer un mobile en papier, le dimanche 21 mai à 15h et à 16h30. Venez découvrir en famille ce monument historique, emblème de notre ville !

► Programme détaillé sur [www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr) et dans l'agenda (pages 18-19) - Renseignements : service culturel : 01 39 98 21 44

## Forum des séjours d'été

Samedi 13 mai de 9h à 12h à l'école Henri Dunant



L'été approche et il est grand temps de penser aux activités estivales. Le service enfance-jeunesse propose divers séjours pour les 4-17 ans :

- Séjour découverte à la base de loisirs de Moisson dans les Yvelines du 10 au 13 juillet pour les 4-6 ans - 16 places.
- Semaine sportive à la base de loisirs de Buthiers en Seine-et-Marne du 10 au 14 juillet pour les 8-12 ans - VTT obligatoire - 24 places.
- Séjour découverte des chevaliers à la commanderie d'Arville dans le Loir-et-Cher du 17 au 21 juillet pour les 6-8 ans - 24 places.
- Séjour nautique et équestre au domaine du Bel Air dans l'Aube du 24 au 29 juillet pour les 8-12 ans - 24 places.

- Séjour sud aventure à la base nautique de la Ganguise dans l'Aude du 21 au 26 août pour les 12-17 ans - 15 places.
- Séjour sport nature en gîte à Torchamp dans l'Orne du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre pour les 8-12 ans - 24 places.

### Conditions d'inscription :

- Une inscription par enfant à un séjour été (l'inscription à un deuxième séjour se fera dans la mesure des places disponibles).
- Les familles devront être à jour de leurs règlements (accueils de loisirs, crèches, restauration) vis-à-vis de la mairie de Sannois.
- Les places étant limitées, une priorité sera accordée aux Sannoisiens.
- Pour être prise en compte, toute inscription devra être suivie d'un règlement (possibilité de régler en plusieurs fois ou en totalité).
- Pas de paiement en CB le jour du forum des séjours d'été.

► Tarif : selon le quotient familial  
Inscriptions : au forum des séjours d'été (hall de l'école Henri Dunant - rue François Prat). À partir du 15 mai, au service enfance-jeunesse à l'hôtel de ville  
Programme complet sur [www.ville-sannois@sannois.fr](mailto:www.ville-sannois@sannois.fr) et dans les équipements de la ville  
Renseignements : service enfance-jeunesse 01 39 98 20 70

## Vie des quartiers

### Animations au quartier du moulin

Le conseil de quartier du moulin et les habitants organisent des animations pour les enfants et les familles du quartier :

- **Mercredi 3 mai à 15h** : spectacles de marionnettes « Questions bêtes » (40 min) suivi d'un goûter. *Maison du meunier - 26, rue des Moulins.*
- **Jeudi 4 mai à 15h** : goûter convivial et chasse aux œufs. *Plateau multisport Alphonse Daudet Rue Albert Camus.*

Chacun pourra apporter boissons et gâteaux afin de partager ces goûters.

### Repas du quartier Église/Bel Air

Jeudi 18 mai de 12h à 20h



Les habitants sont invités à partager un repas organisé par le conseil de quartier Église/Bel Air. Chacun peut apporter un plat ou une boisson.

► Mail de l'église - Renseignements : service vie des quartiers - 01 39 98 20 25

### Atelier parentalité

Samedi 13 mai à 10h et à 11h



### Atelier de danse parent-enfant de 2 à 3 ans

Cet atelier, organisé avec l'association Salsa Con Ti, propose un mélange de danse, chant, musique et jeux sur le thème latino. Durée : 45 min par atelier.

► **Maison des loisirs et des arts**  
24, rue Victor Basch - Gratuit - Places limitées  
Inscription obligatoire - Renseignements :  
espace parentalité : 01 39 98 20 44  
[espaceparentalite@sannois.fr](mailto:espaceparentalite@sannois.fr)

## Infos scolaire

### Accueils de loisirs

Les réservations pour juillet et août seront ouvertes à partir du mardi 9 mai et celles pour septembre seront possibles à partir de mi-juillet.

### Rentrée scolaire

Attention : la rentrée n'aura pas lieu le vendredi 1<sup>er</sup> septembre mais le lundi 4 septembre.

## Plantation d'un cèdre du Liban à la plaine de jeux de l'église

Samedi 13 mai à 10h30



En témoignage de l'amitié franco-libanaise, un cèdre du Liban d'une hauteur de 1,50 m à 1,70 m, sera planté sur la pelouse de la plaine de jeux de l'église. Cette manifestation est organisée par l'Union libanaise culturelle mondiale et la ville de Sannois. Le service des espaces verts procédera à la préparation du sol avec de la terre amendée pour accueillir le cèdre et lui permettre de s'épanouir. Une plaque commémorative sera apposée au pied de l'arbre.

► **Plaine de jeux de l'église**  
Rue Roger et Félix Pozzi

## Concours Villes et villages fleuris

Inscription jusqu'au 2 juin



La ville de Sannois organise le concours Villes et villages fleuris avec cinq catégories : maison avec jardin, immeuble collectif, balcon ou terrasse ou fenêtre, établissement public, potager ou jardin partagé. C'est l'occasion pour les passionnés de jardinage d'exprimer leurs talents.

► **Bulletin d'inscription disponible en mairie ou sur [www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr) à retourner jusqu'au vendredi 2 juin inclus. Le jury passera le mardi 13 juin pour une remise des prix le vendredi 23 juin.**

## Réalisation d'un potager à l'école Émile Roux



Les élèves du lycée horticole et paysager Saint-Jean des Apprentis d'Auteuil sont intervenus début avril à l'école Émile Roux afin de préparer le terrain pour la réalisation d'un potager dans l'établissement. Ils ont délimité l'emplacement, retourné la terre au motoculteur et enlevé les herbes. Le service espaces verts de la ville interviendra ensuite pour amender la terre. Les enfants ont assisté à cette réalisation et

sont maintenant impatients de commencer les plantations. Chaque classe aura sa parcelle dans laquelle salades, radis, petits pois et fraises seront les premières récoltes, suivies des tomates et des courges à l'automne.

Ce projet permet aux enfants d'être en contact avec la nature et de comprendre le cycle des saisons : une façon d'allier les cours en classe et la pratique au jardin.

## Un certificat environnemental pour la ville



La ville de Sannois a obtenu un certificat environnemental dans le cadre de l'élimination des archives municipales en 2022 (destruction sécurisée des documents). Ces documents, une fois détruits, sont recyclés. La ville a fait appel à un prestataire spécialisé, la société Dcube située à Bezons. Dcube délivre à ses clients un cer-

tificat indiquant le nombre de kilogrammes de papier recyclés, le nombre d'arbres sauvés (qui ne seront donc pas utilisés pour produire du papier) et le poids de CO<sub>2</sub> économisé à ce titre. Pour la ville de Sannois, cela correspond à 21 arbres sauvés de la coupe, à 2 143 kg de papier recyclés et à 85,72 kg de CO<sub>2</sub> économisés.



# Des règles d'urbanisme à respecter pour vos travaux



**Vous souhaitez réaliser des travaux et vous ne savez pas quelles démarches effectuer ? Avant d'entreprendre toute démarche, renseignez-vous auprès du service urbanisme afin de connaître les règles en vigueur.**

En fonction de la nature de votre projet, il existe trois situations principales :

## Travaux non soumis à autorisation :

- Construction isolée  $\leq$  à 5 m<sup>2</sup>
- Terrasse de plain-pied
- Aménagements intérieurs
- Création de places de stationnement
- Piscines dont le bassin a une superficie  $\leq$  à 10 m<sup>2</sup>

Attention : ces travaux, dispensés de formalités, doivent toutefois impérativement respecter les règles du plan local d'urbanisme (PLU) en vigueur. Par exemple : les piscines  $\leq$  à 10 m<sup>2</sup> doivent respecter les règles d'implantation, toute création de logement(s) supplémentaire(s) nécessite la création de places de stationnement...

## Travaux soumis à une déclaration préalable de travaux (cerfa n°13404\*10 ou cerfa n°13703\*10) :

- Extension jusqu'à 40 m<sup>2</sup> (ou jusqu'à 20 m<sup>2</sup> si la surface totale après travaux est  $>$  à 150 m<sup>2</sup>)
- Construction d'une annexe (abri de jardin, etc)  $>$  à 5m<sup>2</sup> et  $\leq$  20 m<sup>2</sup>
- Création et changement de porte, fenêtre ou toiture
- Création ou modification de clôtures
- Ravèlement de façade
- Changement de destination d'une construction (habitation, commerce...)
- Construction d'une piscine  $>$  10 m<sup>2</sup> et  $\leq$  100 m<sup>2</sup>

## Travaux soumis à un permis de construire (cerfa n° 13406\*10)

- Construction d'une maison individuelle
- Extension  $>$  à 40 m<sup>2</sup> (ou  $>$  à 20 m<sup>2</sup> si la surface totale après travaux est  $>$  à 150 m<sup>2</sup>)
- Construction d'une annexe (abri de jardin, etc)  $>$  à 20 m<sup>2</sup>
- Changement de destination d'une construction avec modification de la structure et/ou de la façade
- Construction d'une piscine  $>$  à 100 m<sup>2</sup>

Si votre construction après travaux est  $>$  à 150 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un recours à un architecte est obligatoire.

Cette liste n'est pas exhaustive ; il existe d'autres démarches à effectuer selon votre projet (permis de démolir, permis d'aménager, certificat d'urbanisme...). Le service urbanisme se tient à votre disposition pour vous aider.

## Que risque-t-on si l'on ne déclare pas ses travaux ?

L'exécution de travaux sans autorisation ou non conformes à l'autorisation délivrée constitue un délit passible de poursuites pénales. Dans ce cas, vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Un procès-verbal sera dressé par les services de la mairie et transmis au procureur de la République.

Les informations concernant la réalisation de travaux font également l'objet d'un recoupement avec les services fiscaux. C'est pourquoi, il est important de bien s'informer afin de construire en toute sérénité.

## Le service urbanisme



Le service urbanisme renseigne sur la constructibilité des terrains, la faisabilité d'une opération d'aménagement ou de construction, les règles et recommandations en matière de réhabilitation et/ou d'extension et pour l'aménagement des établissements recevant du public.

Il est l'interlocuteur obligatoire pour toute demande en matière de permis de construire, de démolir, de lotir ; les travaux exemptés de permis de construire soumis à déclaration préalable de travaux ; les renseignements cadastraux.

Il est votre interlocuteur pour prendre rendez-vous avec l'architecte-conseil du CAUE 95 (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val-d'Oise) qui assure une permanence gratuitement, une fois par mois.

Le service vous renseigne pour certaines questions techniques, administratives ou juridiques liées à l'urbanisme, au foncier, au droit des sols, à la réglementation sur les établissements recevant du public ou aux enseignes.

Les dossiers d'urbanisme doivent être déposés, de préférence, via le portail usager accessible depuis le site de la ville [www.ville-sannois.fr/mon\\_cadre\\_de\\_vie/urbanisme/procedures\\_durbanisme](http://www.ville-sannois.fr/mon_cadre_de_vie/urbanisme/procedures_durbanisme). Ils peuvent également être déposés, sur rendez-vous, ou envoyés par courrier.

► Service urbanisme - 1<sup>er</sup> étage de l'hôtel de ville - Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - Fermé au public le mardi après-midi - 01 39 98 20 80 [urbanisme@sannois.fr](mailto:urbanisme@sannois.fr) - Renseignements et dépôt de dossiers uniquement sur rendez-vous

# BUDGET 2023 :

## Le mot du maire



**BERNARD JAMET**

Maire de Sannois

Vice-président de la communauté  
d'agglomération Val Paris



*Dans un monde en crise, notre budget municipal s'inscrit dans une continuité aussi sereine qu'ambitieuse.*

*Sereine, parce qu'il nous permet de maintenir voire d'améliorer les services attendus par nos concitoyens : de la petite enfance à l'accompagnement des seniors, de l'entretien de nos voiries à la rénovation de nos bâtiments publics, de l'offre culturelle au dynamisme de notre service jeunesse, de la tranquillité publique à la santé, tous les champs de notre action municipale charpentent ce budget 2023.*

*Ambitieuse, parce que notre capacité d'auto-financement, acquise au prix d'une gestion rigoureuse depuis neuf années, nous permet, aujourd'hui, de tracer les sillons des investissements d'un avenir prometteur et rayonnant.*

*Pour cette année, je citerai la réfection du centre Cyrano, la réhabilitation de la villa Ribot qui héberge nos associations musicales, la création du centre horticole pour notre service des espaces verts, l'extension du multi-accueil Les Tilleuls et les études sur la rénovation de la villa Rozée (ancienne mairie) et sur la création de la maison de la santé.*

*Et parce qu'un budget se décline, le regard porté vers l'avenir, nous ne perdons pas de vue le futur cœur de ville avec la maîtrise des murs des commerces, la nouvelle école Prat, le nouvel aménagement des quartiers des Carreaux et du Bas des Aulnaies, et aussi surtout, la rénovation de nos passoires thermiques, laquelle nous permettra d'améliorer nos marges d'auto-financement et nos capacités d'emprunt. Tout cela, je crois, justifie amplement la hausse de 5% du taux de l'impôt foncier votée par la majorité municipale le 6 avril dernier. Ensemble, donnons à Sannois, les clefs d'un avenir rayonnant.*



# L'équilibre malgré la crise



**L**e 6 avril dernier, le budget 2023 a été voté par le conseil municipal. La majorité municipale a construit ce budget dans un contexte qu'hélas nous connaissons tous, tant ses impacts sont perceptibles dans notre quotidien.

En effet, le conflit ukrainien et les confinements instaurés en Chine durant l'année 2022 ont entraîné une forte hausse des prix des matières premières et du coût de l'énergie, mais aussi un rebond des difficultés d'approvisionnement et surtout une augmentation de l'incertitude. Tout cela ne peut être occulté à l'horizon des futurs budgets.

Le gouvernement a bâti un budget 2023 sur une hypothèse de croissance économique de 1 % et d'une inflation à 4,2 % ; prévisions qui apparaissent d'ores et déjà obsolètes, la Banque de France envisageant, en décembre 2022, une croissance de + 0,3 % et une inflation de 6 %.

Cependant, la majorité municipale entend poursuivre :

- Les opérations de modernisation et de restructuration du patrimoine bâti de la commune. Outre les évidences et exigences environnementales qui motivent sa démarche, elle mise sur la sobriété de ses consommations énergétiques pour soulager les finances de la ville.
- Les aménagements urbains favorisant le vivre ensemble.
- Les équipements nouveaux nécessaires aux besoins des Sannoisiens.

Pour mener à bien l'ensemble de ces projets, tout en maintenant l'autofinancement à un niveau acceptable et nécessaire, le recours à l'emprunt et la hausse de la fiscalité foncière sont les leviers actionnés pour 2023.

# DOSSIER

## Les grandes lignes du budget 2023

### I - Recettes de fonctionnement : 53 M€

Elles reposent essentiellement sur les recettes liées aux impôts et taxes (51,41 %) avec une composante de fiscalité directe qui connaît une augmentation de 12,09 % par rapport à 2022 en raison particulièrement d'une revalorisation de 7,1 % des bases locatives fixées par l'État en fonction de l'inflation constatée et de 5 % des taux votés par le conseil municipal.

Les dotations versées par l'État représentent 13,86 % de ces recettes, en baisse de 0,84 % par rapport à 2022.

### II - Dépenses réelles de fonctionnement : 39,4 M€

Les dépenses de personnel représentent 50,68 % des dépenses réelles de fonctionnement, en augmentation de 4,12 % par rapport à 2022 tandis que, du fait de la crise sur les matières premières et sur l'énergie ainsi que des hausses des coûts liés à l'approvisionnement, les charges dites à caractère général connaissent une hausse de 28,31 % par rapport à l'année dernière.

Les charges de gestion courante progressent de 27,84 % en raison notamment de l'augmentation de la subvention au centre communal d'action sociale dans le cadre de la politique d'action sociale mise en place à Sannois avec la poursuite des actions dans le domaine de la petite enfance et du grand âge : achat de places en crèche privée, extension du service du portage de repas à domicile, service du transport à la demande, soutien aux ménages en difficultés.

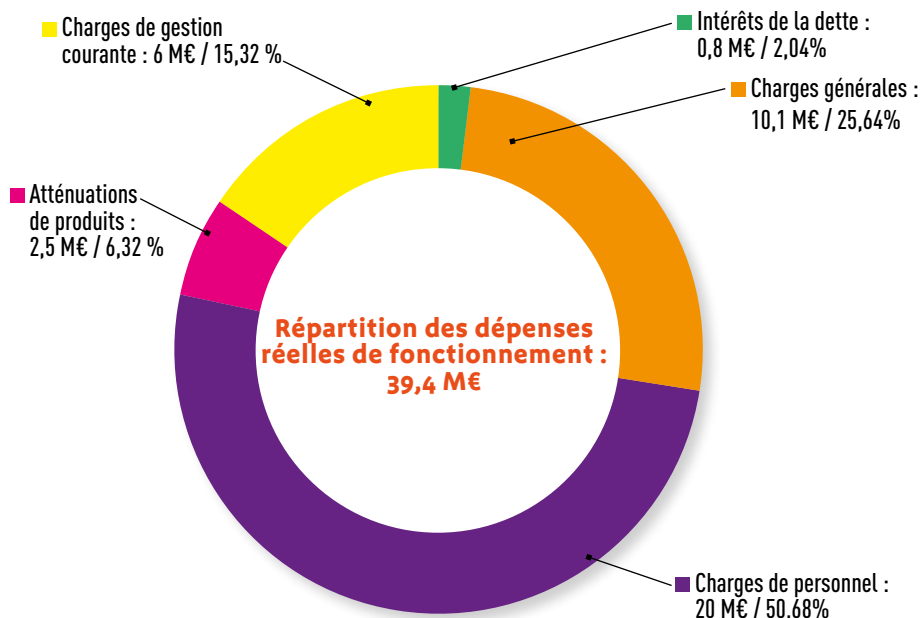
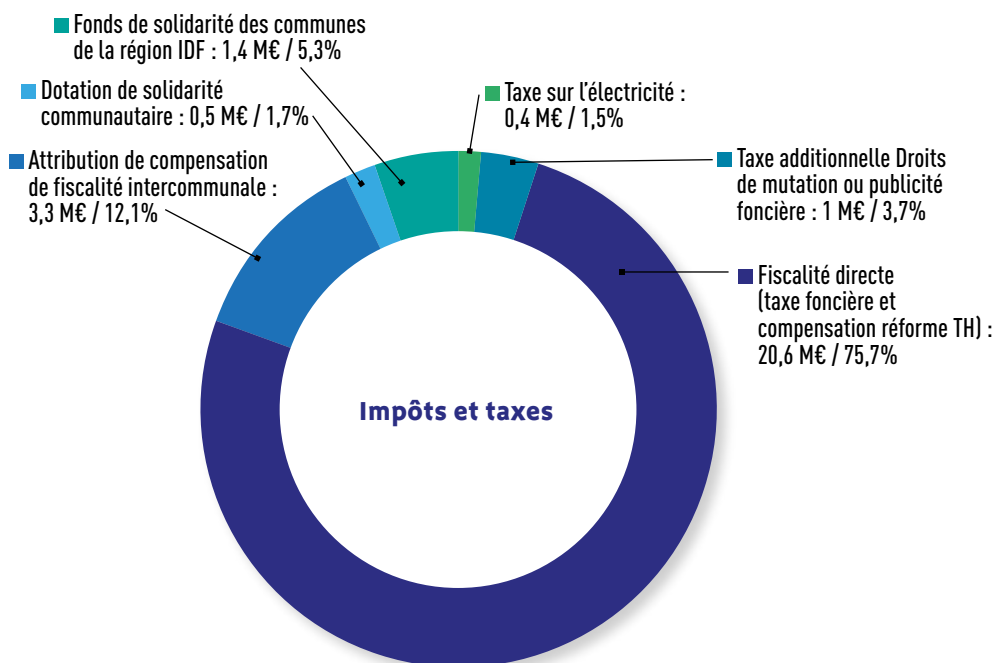
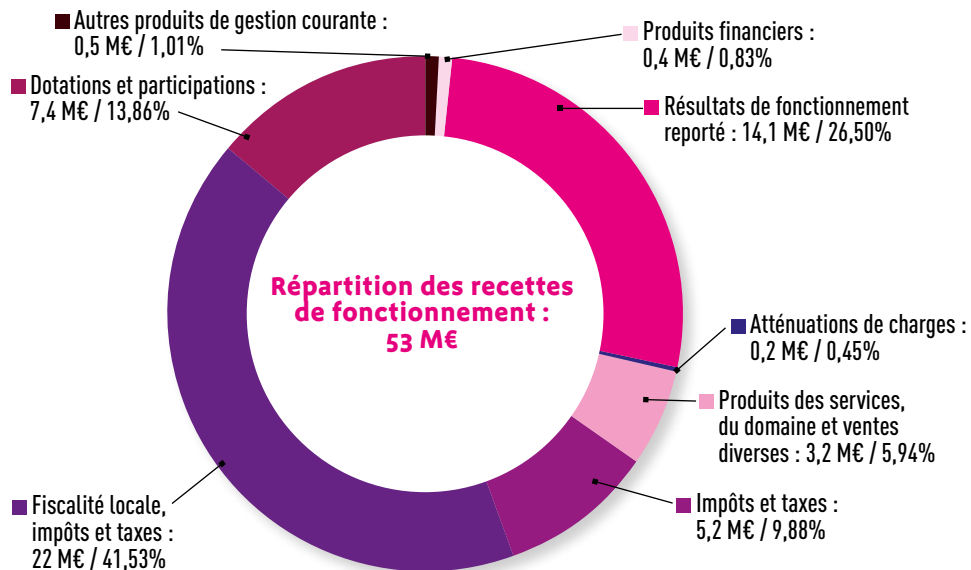
Les charges financières (intérêts des emprunts) continuent leur baisse et représentent cette année 2,03 % des dépenses réelles de la section.



Le S'Bus, service de transport pour seniors



Le centre communal d'action sociale



**III - Opérations réelles d'investissement : 19 M€**

Cette année, la part de l'investissement consacrée au remboursement du capital de la dette se monte à 15,01 % de la section.

En 2023, près de 16,2 M€ sont destinés à poursuivre les axes principaux de la politique mise en place par la municipalité visant :

- Les opérations de modernisation et de création : des bâtiments communaux (réfection du centre Cyrano, rénovation de la villa Rozée, création du centre horticole), de la voirie, de l'infrastructure numérique, du parc automobile.

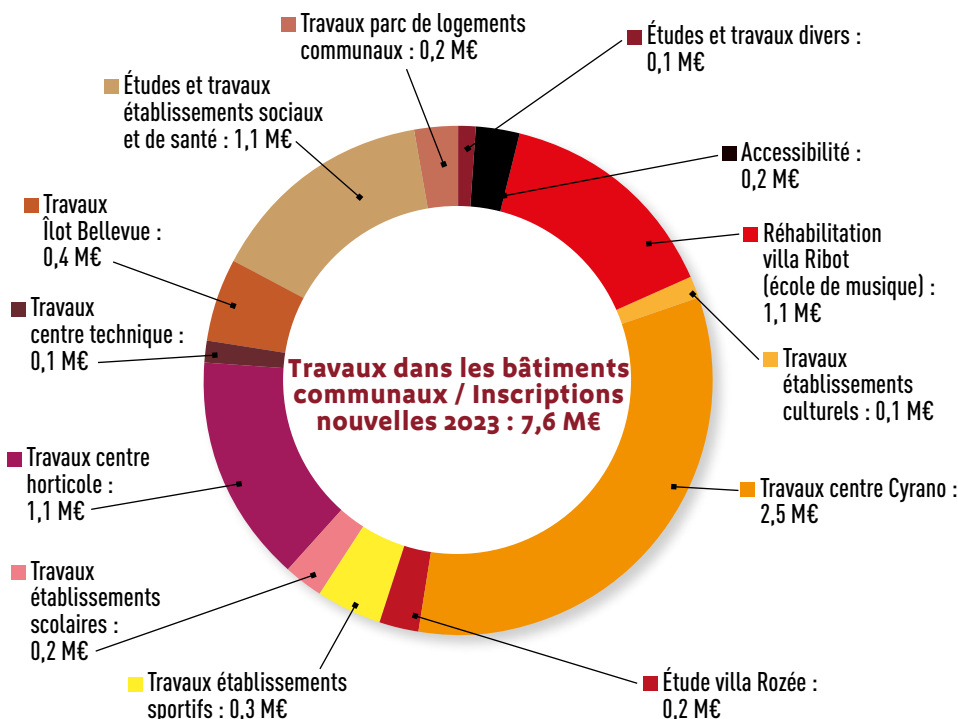
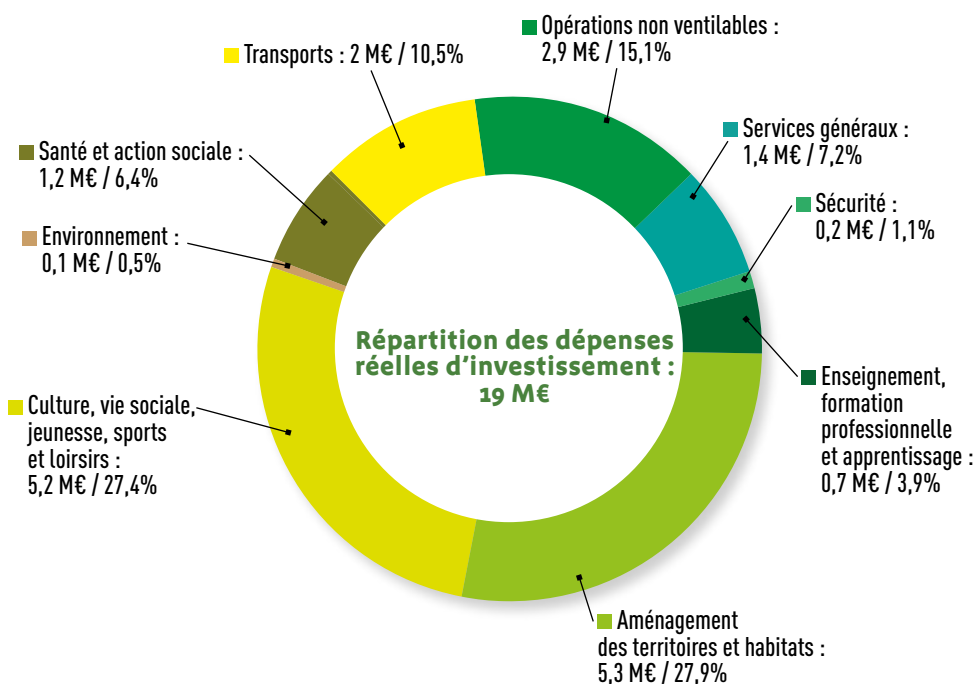
- La création d'équipements nouveaux nécessaires aux besoins des Sannoisiens : extension du multi-accueil Les Tilleuls, réhabilitation de la villa Ribot abritant les associations musicales et création d'une maison de la santé.
- Les aménagements urbains : la rénovation du quartier ouest dans le cadre du NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain), le quartier de l'église, le projet de cœur de ville.



La villa Ribot



Le centre Cyrano et la villa Rozée



*Le mot de l'élue*



**NASSÉRA ABDELOUHAB**  
Adjointe au maire déléguée à la population et aux finances

Le vote du budget reste le point d'orgue de toute action municipale. Celui de cette année traduit résolument une vision assumée pour mieux nous préparer et envisager un futur serein, même si la conjoncture actuelle est toujours aussi fragile. Les emprunts toxiques ont été résorbés grâce à une gestion fine de nos deniers. Nos objectifs sont fixés et les moyens pourvus afin d'embellir nos infrastructures et notre quotidien. La majorité municipale a, pour sa part, choisi d'accentuer l'effort budgétaire sur l'augmentation de la subvention au CCAS soit près de 2,8 M€ (+30% par rapport à 2022), de réduire les coûts de fonctionnement par un investissement massif sur la modernisation de nos bâtiments et une maîtrise des coûts de fonctionnement. Notre équilibre financier nous le permet. Alors, ensemble, faisons de nos choix une réalité pour Sannois.

# Des activités intergénérationnelles à la résidence Maurice Utrillo



Projet Harry Potter avec l'institution Notre-Dame



Atelier cuisine avec les Apprentis d'Auteuil

**Quoi de mieux que l'échange entre générations pour faire éclore des projets qui seront riches de l'expérience de chacun ? C'est la volonté qu'affiche la résidence autonomie Maurice Utrillo à travers différentes activités.**

**A**telier cuisine, écriture, théâtre et même cinéma : rien n'arrête les seniors de la résidence autonomie Maurice Utrillo, surtout quand ces activités sont menées avec des jeunes.

Tout a commencé fin 2018 avec la mise en place d'un atelier cuisine avec les jeunes de l'établissement Saint-Jean des Apprentis d'Auteuil. Tous les quinze jours, un groupe de résidents se rendait sur place. Là, les jeunes leur faisaient découvrir les différents corps de métiers pour lesquels ils étaient en formation et ils participaient ensemble à la confection d'un plat qu'ils partageaient ensuite. En alternance avec cet atelier, les jeunes étaient reçus à la résidence pour participer à un atelier théâtre. L'engouement était tel qu'il y avait une liste d'attente pour participer à ces activités.

Après une interruption due à la crise sanitaire, c'est avec plaisir que les seniors ont pu reprendre ces activités l'an dernier. Un atelier d'écriture a vu le jour avec les élèves de seconde de l'institution Notre-Dame, débouchant sur la création d'un spectacle dans l'établissement.

En septembre 2022, ce sont les délégués de classe, du CP au CM2, de l'école Gambetta qui ont participé à un atelier d'écriture, réalisant des cartes de vœux qu'ils sont venus offrir aux résidents en janvier. Suite à cette rencontre et à leurs échanges, un atelier jeux de société a été mis en place depuis mars dernier. Sept résidents

se sont rendus à l'école Gambetta pour partager de belles parties de jeux. Ce projet va d'ailleurs se refaire en juin mais, cette fois, ce seront les seniors qui accueilleront les plus jeunes dans le jardin de la résidence pour des jeux d'extérieur, des parties de pétanque et, pourquoi pas, quelques mouvements de gymnastique sur le parcours d'agrès.

L'engouement est tel que d'autres écoles souhaitent également participer à ces rencontres enrichissantes.

Cette année, le projet phare réside dans le partenariat avec l'institution Notre-Dame, auquel sont associés quinze résidents. Depuis avril, tous les élèves de 5<sup>e</sup>, soit cinq classes, participent à un atelier cinéma et théâtre sur le thème d'Harry Potter. Ce projet d'envergure, porté par la conseillère pédagogique d'éducation, comporte non seulement un travail d'écriture, de diction, de placement, de jeux de rôles mais aussi la réalisation d'un film. Point d'orgue du projet, il sera dévoilé en juin lors d'une projection à laquelle assisteront les résidents.

Depuis mars, les élèves de l'établissement Saint-Jean des Apprentis d'Auteuil ont également repris leur atelier cuisine avec les seniors, à raison d'un atelier mensuel jusqu'en juin. Remportant un franc succès, il sera reconduit à partir de septembre prochain.

Les élèves de cet établissement participent également à un atelier d'écriture de haïkus. Les

## Le mot de l'élue



MARTINE AUBIN

**Conseillère municipale déléguée à la lutte contre les discriminations, aux seniors et à la protection animale**



*La vie sociale des seniors de la résidence Utrillo s'entend dans le sens de rester un acteur de sa communauté en participant à des activités de loisirs et de divertissement, sans oublier les relations entre les personnes et particulièrement entre les générations.*

*Promouvoir cette participation nécessite de créer un environnement favorable et dynamique par le biais d'activités diverses et insolites. Ces animations permettent aux résidents d'entretenir le lien social grâce à l'interaction des personnes autres que les membres de la famille ou des proches.*

*La convivialité et la stimulation des animations permettent à chacun d'être autonome, actif et de conserver la confiance en soi. Pour cela il est très important de maintenir et développer les activités à la résidence Utrillo et ainsi, préserver le bien-être des seniors qui y vivent.*

seniors sont déjà habitués à cette pratique mise en place depuis deux ans au sein de la résidence mais c'est la première fois qu'ils la partagent avec des jeunes. Tout un travail d'écriture à découvrir pour ces élèves novices en la matière, avec les conseils bienveillants de l'intervenante et des résidents déjà experts.

Les projets ne manquent pas : peut-être la venue d'enfants d'accueils de loisirs, des visites de lien social... Au-delà de l'activité en elle-même, c'est avant tout le plaisir partagé et l'échange qui enrichissent ces générations qui se rencontrent. Des petits bonheurs du quotidien pour des instants plein de joie.

► Résidence autonomie Maurice Utrillo  
11, rue Henry Dumont - 01 39 80 71 30

# Aurélien Quinion

## en route pour les Jeux Olympiques



Aurélien Quinion à l'arrivée du championnat de France du 20 km marche

Le 12 mars, à Aix-les-Bains, notre athlète Aurélien Quinion, licencié à l'Athletic Club Saint-Gratien - Sannois (ACSGS), a réalisé une performance extraordinaire en devenant champion de France du 20 km marche mais surtout en réalisant le minima olympique en 1h 19mn 57s

(le minima étant jusqu'à présent de 1h 20mn 10s), soit une moyenne de 15 km/h. Ceci lui permet de se qualifier directement pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. Dans l'histoire du 20 km marche en France, on constate, depuis 1996, qu'il n'est que le troisième athlète à descendre sous le temps de 1h 20mn.

Cela situe bien l'exploit d'Aurélien Quinion. Avec cette performance, il améliore son record de plus de 2mn 30s et il réalise la 8<sup>e</sup> performance mondiale de l'année.

Le 2 avril, Aurélien Quinion a participé au marathon de Paris en marche et a réalisé le formidable temps de 3h 6mn 32s. En mai, il participera aux championnats d'Europe de marche par équipe puis, en août, aux championnats du monde.

Les écoliers sannoisiens ont eu le plaisir de rencontrer Aurélien Quinion puisqu'il est venu leur remettre les médailles lors de la semaine olympique et paralympique qui a eu lieu du 3 au 7 avril au stade Michel Hidalgo de Saint-Gratien. Un bel exemple pour nos jeunes athlètes !

► L'EFCVO (Entente Franconville Cesame Val-d'Oise), dont fait partie l'ACSGS, remercie tous ceux qui soutiennent cet athlète pour préparer l'échéance 2024, en particulier le conseil départemental du Val-d'Oise et la ville de Sannois.

## Le Dojo Sannoisien : Le judo féminin sur le podium



Juliette Lemaire (3<sup>e</sup> en partant de la gauche) termine 3<sup>e</sup> au championnat d'Île-de-France cadets

Le club de judo, Le Dojo Sannoisien, a de quoi être fier de ses judokas féminines qui, au cours des derniers mois, ont réussi de belles performances.

Le 11 mars dernier, Juliette Lemaire décrochait la troisième place du podium lors des championnats d'Île-de-France après avoir

été également troisième, en janvier, lors des championnats du Val-d'Oise. Cela lui a permis de participer au championnat de France cadets le 1<sup>er</sup> avril où, malheureusement, elle n'a pas réussi à se classer. Notons malgré tout que Juliette, en janvier, a terminé 1<sup>ère</sup> au championnat du Val-d'Oise auquel elle a participé en étant surclassée en junior.

Les minimes se sont également faites remarquer lors du championnat du Val-d'Oise le 22 janvier : Kitterie Diabete et Aliyah Semedo Allybuccus se sont hissées à la troisième place tandis que Linah Razafimanantsoa devenait vice-championne du Val-d'Oise et Hasnaa Benamar, championne du Val-d'Oise. Elles ont terminé 5<sup>e</sup> au championnat d'Île-de-France, les 11 et 12 février, mais ne se sont pas classées lors du championnat de France, les 25 et 26 mars.

Ces performances remarquables ravissent Christine Lebrun, directrice technique du club, qui connaît ces jeunes filles depuis plus de dix ans (hormis Aliyah qui était auparavant dans les



Championnat du Val-d'Oise minimes avec, de gauche à droite : Kitterie Diabete (3<sup>e</sup>), Linah Razafimanantsoa, vice-championne du Val-d'Oise, Aliyah Semedo Allybuccus (3<sup>e</sup>), Hasnaa Benamar, championne du Val-d'Oise

Hauts-de-Seine). « C'est une grande fierté », assure-t-elle « bien que la crise sanitaire ait ralenti leur progression, elles sont toutes très performantes grâce à leur travail. »

► Contact : Christine Lebrun - 07 87 16 13 98

# L'église Saint-Pierre - Saint-Paul

## labellisée patrimoine d'intérêt régional

**Preuve de la richesse culturelle que représente cet édifice sannoisien dans le paysage francilien, cette reconnaissance ouvre également la voie à une meilleure préservation des œuvres que l'église abrite.**

**E**lle constitue l'un des édifices majeurs du patrimoine culturel bâti de Sannois. Construite entre 1932 et 1935, l'église Saint-Pierre - Saint-Paul renferme notamment plusieurs œuvres d'art remarquables, inscrites ou classées au titre des monuments historiques, dont certaines témoignent d'une histoire beaucoup plus ancienne. Parmi ces vestiges, un chapiteau d'art roman remontant au XII<sup>e</sup> siècle. Celui-ci se compose de trois faces ornées et représente quatre personnages sur un fond de feuille d'acanthé. La chapelle abrite également une statue en terre cuite du XVII<sup>e</sup> siècle et le chœur deux statues en bois représentant Saint-Blaise (XVII<sup>e</sup> siècle) et Sainte-Marguerite d'Antioche (XVI<sup>e</sup> siècle). Elles constituent, avec deux reliquaires en bois enduit et peint, les principales traces de l'église érigée au XVI<sup>e</sup> qui fut remplacée par l'actuel édifice.

### Des vitraux de Valentine Reyre

À l'achèvement de la nouvelle église en 1935, le chanoine Batut souhaite remplacer les verrières blanches. L'artiste ermontoise Valentine Reyre (1889-1943), connue et reconnue pour ses travaux d'esthétique chrétienne, est alors sollicitée. Avec la célèbre vitrailliste Marguerite Huré, elle réalisa au total dix vitraux : cinq verrières dans la chapelle baptistère, quatre verrières sur les bas-côtés ainsi que la superbe rosace au-dessus du portail. Consacrée à Sainte-Thérèse de Lisieux, celle-ci est composée de huit

panneaux en forme de pétale dont l'un d'eux représente le village de Sannois avec la colline du mont Trouillet, les ailes du moulin et le clocher de l'église.

L'artiste exprima son talent dans de nombreuses églises et chapelles en France et en Belgique. Dans le Val-d'Oise et en Seine-Saint-Denis, plusieurs édifices portent son empreinte à l'image de l'église Sainte-Thérèse de l'enfant Jésus à Montmagny, l'aumônerie paroissiale du lycée Van Gogh ou encore l'église des Missions à Epinay-sur-Seine.

### La tombe de Cyrano de Bergerac

Autre curiosité : Savinien Cyrano de Bergerac, qui inspira le dramaturge Edmond Rostand pour l'écriture de sa pièce, serait enterré dans l'église. Les archives municipales de la ville conservent son acte de décès rédigé par l'abbé Cochon en 1655. En dépit de recherches minutieuses de l'historien sannoisien Jacques Delaplace, l'emplacement exact de la tombe de Cyrano n'a toutefois pas pu être établi.

L'attribution du label patrimoine d'intérêt régional par le conseil régional d'Île-de-France va permettre à la ville de bénéficier de subventions pour la restauration des œuvres de l'église, non inscrites ou classées aux monuments historiques, ainsi que de ressources supplémentaires utiles à leur valorisation au plan culturel.

► Église Saint-Pierre - Saint-Paul - 1, rue Carnot



# L'EMB s'invite à la maison d'arrêt du Val-d'Oise



© Kevin Lacroix

**Depuis deux ans, l'EMB organise un atelier d'écriture au sein de la maison d'arrêt du Val-d'Oise avec le rappeur Lord Esperanza. Une action qui s'inscrit autant dans un processus de réinsertion que d'accès à la culture d'un public empêché.**

**S**cène de musiques actuelles reconnue pour la qualité de sa programmation, l'EMB mène en parallèle un important travail d'ouverture culturelle en direction d'un public diversifié. En 2022, la structure a ainsi organisé plus d'une trentaine d'actions avec des écoliers, des jeunes en difficulté scolaire ou éloignés de la musique. Désireuse d'élargir son champ d'action à d'autres publics, la structure a également entamé, en 2021, un atelier d'écriture rap au sein de la maison d'arrêt du Val-d'Oise avec une dizaine de détenus suivant des cours de français. « Ces hommes sont inscrits à l'école en prison, ils reprennent des études interrompues, pour certains d'entre eux, à cause de leur incarcération, mais d'autres reprennent l'école bien longtemps après l'avoir quittée », explique Carole Madec, responsable pédagogique de l'établissement.

Pour animer cet atelier, l'EMB s'est tourné vers le rappeur Lord Esperanza qui a aussitôt été séduit par le projet. « J'ai accepté de venir en maison d'arrêt pour l'expérience assez unique évidemment, mais aussi pour utiliser le vecteur du rap comme un moyen universel de partage et de communion, au-delà des frontières sociales et économiques.

*J'en retiens une expérience formidable, pleine d'humanité, de générosité et de richesse de la part des détenus, mais aussi des équipes s'occupant d'encadrer cet atelier », souligne l'artiste.*



Lord Esperanza

## Restitution et concert

Lors de chaque séance, il a aidé les participants à poser des mots sur le papier et à écrire leur propre morceau. Destiné à développer chez eux le goût de l'écriture, ce travail d'expression et d'échange a abouti il y a quelques semaines

à un temps de restitution au cours duquel les élèves-détenus ont interprété leur création, suivi d'une performance de Lord Esperanza et d'autres intervenants comme le rappeur sannoisien Ball. « Les moments de répétitions et ceux vécus en enregistrement ont été des moments très forts, tout comme la restitution, le 29 mars, au gymnase de la maison d'arrêt, devant un public enchanté de venir au concert de leurs semblables. Pour l'occasion, un des participants avait peint des t-shirts avec, pour chacun des artistes amateurs, une lettre du mot « frontières », thème du Printemps des poètes, et le nom d'un pays du monde. Une ode à l'interculturel et au partage avec des émotions vives, la fierté et l'estime de soi positive. Face à l'enfermement, la liberté d'écrire et de s'exprimer avec art, quelle bulle d'air ! », se réjouit la responsable pédagogique. Cette année, l'atelier s'est également accompagné de la réalisation d'un clip et d'interviews afin de capitaliser ce formidable travail d'écriture, source d'inspiration et de réinsertion.

► EMB - 2, rue du président Georges Pompidou  
01 39 80 01 39 - Plus d'informations sur  
[www.emb-sannois.org](http://www.emb-sannois.org), sur Facebook et Instagram

# J'y vais en *Mai*

## 3 mai

14h **ATELIER NUMÉRIQUE :  
DÉCOUVERTE  
ET INITIATION À  
L'IMPRIMANTE 3D  
BICOLORE**

Médiathèque - À partir de 11 ans  
Sur réservation à la médiathèque



© Val Parisis

15h **SPECTACLE DE  
MARIONNETTES  
"QUESTIONS BÊTES"**

Maison du meunier - Durée : 40 mn  
Suivi d'un goûter - Gratuit  
Renseignements : service vie des  
quartiers - 01 39 98 20 25

## 4 mai

15h **GOÛTER CONVIVAL  
ET CHASSE AUX ŒUFS**

Plateau multisport Alphonse Daudet  
Rue Albert Camus - Gratuit  
Renseignements : service vie  
des quartiers - 01 39 98 20 25

## 5 mai

20h30 **CONCERT LIVE SHOW :  
LADIES ON STAGE**

EMB - Entrée libre  
Réservation sur la billetterie de l'EMB



## 5 au 31 mai

14h **EXPOSITION  
"LA NATURE AU BOUT  
DES DOIGTS"**

Par Pénélope, illustratrice  
Médiathèque - Tout public  
Entrée libre



© Pénélope

## 7 mai

14h **VISITES GUIDÉES**

à 19h Moulin - Plein tarif : 3 €/Tarif réduit :  
2,50 €/Sannoisien : 2€/Moins de  
26 ans : gratuit



15h et 16h30 **ATELIER INSTALLATION  
SENSORIELLE :  
L'UNIVERS DU LIVRE  
ET DU PAPIER**

Maison du meunier - De 8 mois à 4 ans  
Tarif : 5 € - Réservation sur la  
billetterie en ligne



## 10 mai

16h **CAFÉ DES SENIORS**

à 17h30 Maison de quartier Pasteur  
38, rue Alphonse Duchesne  
Entrée libre

## 11 mai

19h **AFTERWORK  
CONCERT ROCK  
PSYCHÉ : CEYLON**

EMB - Entrée libre  
Réservation sur la billetterie de l'EMB



© Ceylon

## 12 mai

14h30 **CAFÉ JEUX SENIORS**

à 16h45 Espace Eliane Chouchena  
11-13, rue des Loges - Entrée libre



## 13 mai

9h **FORUM DES SÉJOURS  
D'ÉTÉ**

à 12h École Henri Dunant - Rue François  
Prat - Entrée libre



10h **CINÉ SAMEDI**  
à 10h45 **"ZÉBULON LE DRAGON  
ET LES MÉDECINS  
VOLANTS"**

MLA - À partir de 3 ans  
Tarif : 5 € (projection + atelier)  
Réservation sur la billetterie en ligne



10h **ATELIER DANSE**  
et 11h **PARENTS-ENFANTS**

MLA - Pour les 2 - 3 ans  
Durée : 45 min - Gratuit  
Inscription obligatoire :  
espace parentalité : 01 39 98 20 44  
espaceparentalite@sannois.fr

10h30 **ATELIER ÉCRITURE**  
à 12h **DE HAÏKUS**

MLA - À partir de 18 ans  
Tarifs : Sannoisien : 7,50 €  
Non Sannoisien : 10 €  
Éligible au pass Culture  
Réservation à la MLA

14h **APREM' LUDO, JEUX  
DE SOCIÉTÉ AVEC  
L'ASSOCIATION  
JEURËKA**

Médiathèque - À partir de 8 ans  
Entrée libre



© Val Parisis

14h30 **PARCOURS NINJA**

à 16h30 Piscine Pierre Williot  
5, rue du Bas des Conches  
De 8 à 12 ans - Tarif : accès piscine  
Sur réservation : 01 39 82 50 23  
Infos sur [www.piscines.valparisis.fr](http://www.piscines.valparisis.fr)



## Consultez l'agenda détaillé en ligne !

Flashez le QR Code et découvrez l'agenda détaillé de votre ville

20h30 **CONCERT RAP : FAVÉ + 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE**  
EMB - Tarifs : 18 €/16 €/14 €  
Réservation sur la billetterie de l'EMB



© Favé

## 14 mai

15h **SPECTACLE "BOUNCE BACK"**  
Palais des sports Jean-Claude Bouttier - 84, rue du Poirier-Baron  
À partir de 7 ans - Durée : 45 mn  
Réservation sur la billetterie en ligne



© Pascale Thomas

## 15 mai au 23 juin

**EXPOSITION DES ATELIERS D'ART DE LA MLA**  
Calligraphie, poterie, céramique, arts plastiques, tricot, BD manga - MLA - Entrée libre

## 17 et 20 mai

**VIRTUAL PARISIS TOURNOI INTER-MÉDIATHÈQUES DE JEUX VIDÉO SUR NINTENDO SWITCH**  
Médiathèque

17 mai de 14h30 à 17h : entraînement  
20 mai de 10h à 12h : entraînement  
20 mai de 14h30 à 18h : qualifications  
Pour les 7 - 15 ans - Réservation à la médiathèque - Finale samedi 3 juin à la médiathèque de Saint-Leu-la-Forêt



## 19 mai

13h30 **ATELIER SOS NUMÉRIQUE GRANDS DÉBUTANTS**  
Médiathèque - Pour adultes  
Sur réservation à la médiathèque



© Val Parisis

## 20 mai

9h30 à 11h **ATELIER SOPHROLOGIE**  
MLA - Pour adultes  
Tarifs : Sannoisien : 7,50 €  
Non Sannoisien : 10 €  
Réservation à la MLA



## JOURNÉES EUROPÉENNES DES MOULINS ET DU PATRIMOINE MEULIER 20 ET 21 MAI

## 20 mai

14h à 19h **VISITES GUIDÉES**  
Moulin - Plein tarif : 3 €  
Tarif réduit : 2,50 €/Sannoisien : 2€  
Moins de 26 ans : gratuit

## 21 mai

14h à 19h **VISITES GUIDÉES**  
Moulin - Plein tarif : 3 €  
Tarif réduit : 2,50 €/Sannoisien : 2€  
Moins de 26 ans : gratuit



© USSAR

15h et 16h30 **ATELIER DE FABRICATION D'UN MOBILE À POSER**  
Maison du meunier  
De 7 à 10 ans - Tarif : 5 €  
Réservation sur la billetterie en ligne



© Comme Béguigne

## 25 mai

14h30 à 16h **ATELIER SOPHROLOGIE**  
MLA - Pour adultes  
Tarifs : Sannoisien : 7,50 €  
Non Sannoisien : 10 €  
Réservation à la MLA



## 26 mai

20h30 **CONCERT CHANSON POP : USSAR + LESLIE MEDINA**  
EMB - Tarifs : 12 €/10 €/8€  
Réservation sur la billetterie de l'EMB



### POUR Y ALLER

#### MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS (MLA)



24, rue Victor Basch - 01 34 11 30 78  
mla@sannois.fr

#### ESPACE MICHEL BERGER (EMB)



© Thierry Foulon

2, rue du président Georges Pompidou  
01 39 80 01 39 - Plus d'informations sur  
www.emb-sannois.org, sur Facebook et  
Instagram

#### MÉDIATHÈQUE ANDRÉ-CANCELIER

Square Jules Ferry - 01 39 81 80 17  
mediatheque.sannois@valparisis.fr  
Retrouvez toute l'actualité du réseau sur  
le site mediatheques.valparisis.fr et sur  
Facebook/valparisismediathèques

#### MOULIN ET MAISON DU MEUNIER

26, rue des Moulins

#### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Service culturel  
Hôtel de ville - Place du Général Leclerc  
01 39 98 21 44 - culture@sannois.fr

## Sorties seniors

### L'ACCUEIL SANNOISIEN

**11 AU 14 SEPTEMBRE**

**Séjour en Belgique : Anvers, Bruxelles, Bruges et Gand**

Visites guidées : Anvers avec le quartier des diamantaires et le port, Bruxelles et une chocolaterie, Gand et le château des comtes de Flandre, Bruges et une brasserie ainsi qu'une balade en bateau sur les canaux.

Prix : 850 € payable en 4 fois (mai, juin, juillet, septembre) - Réservation à partir du mardi 2 mai

➤ Renseignements : 15, avenue Damiette  
01 34 10 69 72 - accueil.sannoisien@orange.fr  
Permanence le mardi et jeudi de 9h30 à 11h30

### LES VACANCES DE LA VIE

**VENDREDI 23 JUIN**

**Journée à Gien (Loiret)**

Le matin, visite guidée du musée de la Faïencerie, déjeuner dans un restaurant typique, puis visite guidée du château de La Bussière et de sa collection d'objets d'art liés à la pêche.

Tarif : 92 € - Réservation ouverte

**JEUDI 20 JUILLET**

**Marinier d'un jour de Châteauneuf-sur-Loire à Sigloy (Loiret)**

Le matin, visite guidée du musée de la Marine de Loire. Déjeuner dans un restaurant à Sigloy, puis embarquement pour une navigation de deux heures sur la Loire à bord d'une toue.

Tarif : 96 € - Réservation ouverte

**15 AU 17 SEPTEMBRE**

**Voyage en Alsace**

Visite de Saverne, déjeuner-spectacle au Royal palace de Kirrwiller, un des trois plus grands cabarets de France et découverte du plan incliné d'Arzviller, ascenseur à bateaux unique en Europe.

Voyage en car, logement en hôtel et repas compris.  
Tarif : 450 € (supplément chambre individuelle : 44 €) - Réservation ouverte

➤ Renseignements : Francis Gravelat (président)  
au 01 30 25 22 40 ou 06 22 96 57 94  
ou sur [www.vacancesdelavie.org](http://www.vacancesdelavie.org)  
[www.facebook.com/lesvacancesdelavie](https://www.facebook.com/lesvacancesdelavie)

## DON DE SANG

**SAMEDI 6 MAI DE 12H À 17H**

L'EFS (Établissement français du sang) organise une collecte de sang en collaboration avec l'Amicale des donateurs de sang bénévoles de Sannois, dans le préau de l'école Henri Dunant.

➤ **Prise de rendez-vous sur mon-rdv-dondusang.efs.sante.fr**  
École Henri Dunant - Rue François Prat  
Possibilité de se garer dans la cour de l'école



## FÊTE DE L'AMITIÉ AUX APPRENTIS D'AUTEUIL

**DIMANCHE 14 MAI DE 10H À 18H**



La Maison Saint-Jean de la fondation Apprentis d'Auteuil organise sa traditionnelle fête de l'amitié. Au programme : vide-grenier, loto, scène musicale, spectacle, jeux gonflables, mur d'escalade, modélisme, vente de plantes et de meubles, kermesse, buvette, déjeuner couscous (sur réservation).

➤ **Ouvert à tous - Accès par le rond-point de la Tour du Mail - Entrée et parking gratuits**  
Information et réservations : 01 34 11 46 46

## VESTIAIRE DE LA CROIX-ROUGE

Le vestiaire solidaire et la vestiboutique de La Croix-Rouge de Sannois ont ouvert dans des locaux flambant neufs situés au 6, rue Jean Sancerre (rez-de-jardin).

Les horaires d'ouverture sont les suivants (hors jours fériés et vacances d'été) :

- **Vestiboutique** : lundi de 14h à 17h,
- **Réception des dons de vêtements** : vendredi de 14h à 17h.

➤ Plus d'infos : <https://www.facebook.com/ULParis/>

## COLLECTE DE LUNETTES PAR LE LIONS CLUB

Le Lions Club Sannois - Herblay-sur-Seine - La Frette-sur-Seine - Rive de Seine organise jusqu'à fin juin une collecte de lunettes usagées. Des boîtes de collecte sont à disposition à l'accueil de la mairie, au marché, au centre communal d'action sociale, au centre médico-social, à la maison des loisirs et des arts, à la résidence Maurice Utrillo, à l'espace Eliane Chouchena et dans les écoles.

La liste des dépositaires est indiquée sur la page Facebook du Lions club.

➤ Plus d'infos : Facebook LIONS-CLUB-Sannois-Herblay-La-Frette-Rive-de-Seine  
Contact : 06 09 18 56 10 - 06 11 86 48 76  
[lions.sannoisherblaylafrette@gmail.com](mailto:lions.sannoisherblaylafrette@gmail.com)

## POLICE SECOURS : APPELEZ LE 17

La nécessité et l'intérêt de joindre la police nationale en cas d'urgence restent peu connus de la population, au détriment de la rapidité de l'intervention. En effet, le 17 est considéré par de nombreux citoyens comme le numéro permettant d'obtenir des renseignements administratifs.

Si vous êtes victime ou témoin d'une infraction en cours (cambriolage, vols, dégradations, violence, violences conjugales), composez le 17 ou le 112 d'un téléphone fixe ou portable. Ne raccrochez pas si vous êtes mis en attente, déclinez votre identité et donnez le maximum de détails. Cela permettra une intervention dans les meilleurs délais.

## INFOS VAL PARISIS

**PARCOURS NINJA À LA PISCINE**

**Samedi 13 mai de 14h30 à 16h30**

Challengez-vous en réalisant différents parcours d'obstacles afin de devenir le meilleur warrior !  
De 8 à 12 ans

➤ Tarif : accès piscine - Sur réservation  
Piscine Pierre Williot - 5, rue du Bas des Conches  
Sannois - 01 39 82 50 23  
Infos sur [www.piscines.valparisis.fr](http://www.piscines.valparisis.fr)

**SALON RENDEZ-VOUS DES ÉNERGIES POSITIVES VAL PARISIS**

**Mercredi 24 mai de 14h à 20h**

Val Parisis, en partenariat avec AIBT, Club des Entreprises Val Parisis, Garance, SYPERF95 et la ville de Taverny, organise un salon professionnel pour accompagner les entreprises dans leur transition énergétique. Les chefs d'entreprises trouveront des acteurs du territoire pouvant répondre à leurs questions en termes d'audit, de solutions, de financements, d'assurances, de travaux...

➤ Théâtre Madeleine Renaud - 6, rue du Chemin Vert de Boissy - Taverny - Plus d'infos : <https://valparisis.fr/rendez-vous-des-energies-positives>

**TOURNOI DE JEUX VIDÉO VIRTUAL PARISIS**

**17 mai au 3 juin**

Ce tournoi, organisé par le réseau Val Parisis Médiathèques, s'adresse aux jeunes de 7 à 15 ans sans forcément être inscrit dans une médiathèque avec inscriptions entre le 15 avril et le 17 mai.

Entraînement à partir du 17 mai puis participation aux phases de qualification avec sélection de deux joueurs par médiathèque. Pour Sannois : entraînements : 17 mai de 14h30 à 17h et 20 mai de 10h à 12h et qualifications : 20 mai de 14h30 à 18h.

La finale se tiendra à la médiathèque de Saint-Leu-La-Forêt le 3 juin (entraînement de 10h à 12h et finale à partir de 14h). Lors de la finale, Nanix et Selimnadee, deux commentateurs eSport analyseront les phases de jeu en direct. Vous pourrez ainsi suivre le dénouement sur Twitch et dans les médiathèques. Les trois meilleurs joueurs remporteront des chèques cadeau culturel.

## INFO FINANCES PUBLIQUES

La direction départementale des Finances publiques du Val-d'Oise vous informe de la fermeture exceptionnelle de l'ensemble de ses services le vendredi 19 mai (réouverture le lundi 22 mai).

## INFO RÉGION

**Gratuité du permis de conduire**

La région Île-de-France finance le permis B des jeunes Franciliens en formation ou suivis par une structure d'insertion professionnelle ou en recherche d'emploi en zone rurale ou dans un quartier politique de la ville, sans avance de frais pour les bénéficiaires.

➤ Plus d'infos : <https://www.iledefrance.fr/cheque-permis-de-conduire-pour-les-jeunes-en-insertion>



# Vu sur le net

## Retour sur deux temps forts du mois d'avril

► Vivez en direct l'actualité de votre ville !



► Suivez Ville de Sannois sur les réseaux sociaux



## Votre mairie

- **Permanences du maire et des élus**  
Permanences le jeudi de 17h à 18h30 // Sur rendez-vous au 01 39 98 21 48 // 01 39 98 21 14 (uniquement le matin)
- **Permanence d'Estelle Folest, députée de la 6<sup>e</sup> circonscription du Val-d'Oise :**  
Sur rendez-vous : estelle.folest@assemblee-nationale.fr ou 01 82 41 02 25
- **Si vous ne recevez pas votre Sannois mag,** contactez la société Champar au n° vert gratuit : 0800 07 12 50

### HORAIRES

#### Hôtel de ville

Place du Général Leclerc - BP 60088  
95111 SANNOIS Cedex  
Tél. : 01 39 98 20 00/Fax : 01 39 98 20 59

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
Samedi de 8h30 à 12h (état-civil uniquement)  
Fermé le mardi après-midi

### CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance publique du conseil municipal se tiendra le **jeudi 22 juin à 20h.**

Hôtel de ville - Retransmission en direct sur Facebook

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La prochaine séance publique du conseil communautaire se tiendra le **lundi 26 juin à 20h.**

Cormeilles-en-Parisis

### NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager à Sannois ? Faites-vous connaître auprès de nos services pour pouvoir assister à notre journée d'accueil.

Contactez le cabinet du maire sur cabinet.du.maire@sannois.fr

### MÉDECINS DE GARDE

#### Maison médicale de garde à Argenteuil

Accès sur rendez-vous en appelant le 15  
Lundi au vendredi de 20h à minuit, samedi de 12h à minuit et dimanche de 8h à minuit.

#### Point fixe de garde à Argenteuil

Accès sur rendez-vous en appelant le 01 30 40 12 12 ou le 15  
Lundi au vendredi de 20h à 23h, samedi de 12h à 23h et dimanche de 8h à 23h.

### PHARMACIES DE GARDE

**Après 20h,** se rendre au commissariat principal à Ermont (201, rue Jean Richepin - Tél. 01 30 72 66 66) avec l'ordonnance du jour et une pièce d'identité.

**Les dimanches et jours fériés,** le nom des pharmacies de garde est inscrit sur la vitrine de toutes les pharmacies.

### MARCHÉ

Le marché est ouvert le **mardi, jeudi et dimanche de 7h30 à 13h** et propose plusieurs commerces de bouche : poissonniers, bouchers, charcutiers, volaillers, fromagers, primeurs...

Place du Général Leclerc  
Parking gratuit au sous-sol du centre Cyrano

## Qui sont vos élus ?

Flashez le QR Code et découvrez le trombinoscope des élus de votre ville



### NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Numéro d'urgence européen	112
SOS Médecins	36 24
SOS Vétérinaires	31 15
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Police municipale	01 39 81 48 88
Police nationale Sannois	01 70 29 21 50
Violences conjugales	3919
Enfance en danger	119
SOS Amitié	01 42 96 26 26
Cyberharcèlement	3818
Harcèlement scolaire	3020



► **La mairie recrute !**

Retrouvez toutes les offres d'emploi de la ville de Sannois sur la page d'accueil du site [www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr) et sur la page LinkedIn

## SANNOIS ENSEMBLE

Le printemps s'est installé. Le mois de mai est là avec son lot de jours fériés et, cette année, quelques week-ends rallongés.

Mais vient aussi, l'un de nos devoirs annuels de citoyen : la déclaration d'impôt sur le revenu. Redoutée par certains, détestée par beaucoup, elle reste nécessaire et indispensable pour alimenter le budget de l'État. Ce budget permettra de financer nos services publics et ainsi, la justice, l'enseignement, la sécurité, les transports, la protection sociale... seront accessibles à tous.

Il en est de même pour une commune, que j'aime comparer à une entreprise. Il existe des dépenses donc il faut des recettes pour garder un budget en équilibre. Et, tout comme l'État, la commune récupère en grande partie ses recettes par l'impôt.

Le gouvernement actuel a décidé de supprimer une de ces recettes : la taxe d'habitation. À l'inverse d'un élu d'un groupe d'opposition, ancien adjoint au maire, qui nous explique qu'il est heureux de ne plus payer cet impôt, je pense qu'il aurait été plus équitable, s'il y avait une volonté d'alléger les impôts des Français, de supprimer la taxe foncière. Seuls les propriétaires de leur habitation payent cette taxe et donc supportent le financement du coût de fonctionnement d'une commune alors que tous les habitants profitent des services communaux, sans oublier les frais déboursés lors de l'achat d'un bien immobilier. Malgré tout, un grand nombre de Français rêvent d'accéder à la propriété.

Nous pouvons agir sur les recettes mais nous pouvons agir aussi sur nos dépenses en changeant, peut-être, nos comportements quotidiens et faire preuve de plus de civisme.

Comme me disait le maire d'une commune : « *Si tout le monde met ses papiers dans une poubelle, j'économise un million d'euros et je peux refaire une route.* »

François FABRE

Conseiller municipal délégué à la gestion des déchets et au développement durable

## À L'UNISSON, SANNOIS AU CŒUR

TEXTE NON PARVENU

Vos élus Sannois au Cœur

Yasmina SAIDI

Manuel LEGUEIL

François LAMARCHE

Benoit ZAMBUJO

Nicolas PONCHEL

## GAUCHE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

### UN AUTRE BUDGET ÉTAIT POSSIBLE

Le vote du budget 2023, lors du Conseil Municipal du 6 avril dernier, a permis à notre groupe, une nouvelle fois seul intervenant, de s'opposer à la politique à court terme du Maire. Il est vrai que M. Jamet est déjà sur le départ...

Sur les 16 millions d'€ d'impôts directs que les contribuables auront à payer, 1 million d'€ résulte de l'augmentation de 7,1 % des bases imposées par l'État, et 800 000 € d'une augmentation des taux d'imposition de 5 % décidée par le Maire. Au total, cela représente une hausse de 11,8 % de la fiscalité à Sannois, soit 177 € de plus pour un impôt de 1 500 €. Il pourrait s'y ajouter une hausse du coût des services de la Ville que nous refuserions de voter...

Rien ne justifie le choix du Maire, qui plus est en cette période de vie chère. En effet, un excédent de plus de 7 millions d'€ est envisagé à la fin de l'exercice comptable. Mais la somme sera bien plus élevée, puisque le budget prévisionnel tient compte de dépenses qui ne seront volontairement pas réalisées.

Dans le même temps, de nombreux retards d'investissement ont été accumulés depuis plusieurs années, par refus dogmatique de recourir à l'emprunt. Maintenant, les taux d'intérêts s'envolent, et tout crédit coûtera cher aux contribuables.

Nous considérons que ce n'est pas aux Sannoisiennes et Sannoisiens de payer le mauvais choix de gestion du Maire. Nous avons donc proposé de ramener les taux d'imposition à 36,5 % au lieu de 40,18 % sur le foncier bâti, de 69 % au lieu de 72,97 % sur le foncier non bâti, et de 18 % au lieu de 18,97 % sur les résidences secondaires.

Notre proposition aurait permis de réduire la pression fiscale (1,8 millions d'€ précités), sans rien changer à l'équilibre budgétaire. Elle aurait aussi constitué une mesure de justice sociale, impérative face aux difficultés dont souffrent de nombreux foyers sannoisiens...

Gilles HEURFIN,

Nicolas FLEURIER

Conseillers municipaux

Gauche écologique et solidaire

# BOUNCE BACK

Dimanche 14 mai

15h

PALAIS DES SPORTS  
JEAN-CLAUDE BOUTTIER

DÈS 7 ANS



GRATUIT - Réservation conseillée - [culture@sannois.fr](mailto:culture@sannois.fr)  
Billetterie en ligne : [www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr) 01 39 98 21 44

BASKET  
MUSIQUE  
DANSE

  
SANNNOIS  
[www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)

Création : ville de Sannois - 03/2023 - © Pascale Thomas



Dans ma nouvelle  
maison, la solitude,  
c'est de l'histoire  
ancienne.



OUVERTURE PROCHAINE À ENGHEN-LES-BAINS

cosima

Lieux de vie accompagnés pour seniors en perte d'autonomie

Cosima propose une nouvelle façon de vivre chez soi, dans un lieu de vie sécurisant et bienveillant, avec un accompagnement mutualisé 24/24 et 7/7.

Vous souhaitez en savoir plus  
et découvrir notre domicile ?  
Contactez-nous :

☎ 01 86 70 06 37  
✉ [contact@cosima.eu](mailto:contact@cosima.eu)

[www.cosima.eu](http://www.cosima.eu)

A vibrant, stylized illustration of a beach scene. The background is a light blue sky with a large, textured sun in the top left. The foreground is a sandy beach with various summer items: a large orange and white striped beach umbrella, a red and white beach ball, a large orange inflatable ring with white polka dots, a yellow and red striped flip-flop, a pineapple, a camera, and several Polaroid photos. The water is a deep blue with white waves. The text is centered in the water area.

# FORUM

# Séjours d'été

SAMEDI 13 MAI 2023

DE 9H À 12H

HALL DE L'ÉCOLE HENRI DUNANT

4/17 ans

Infos : [www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)  
Service enfance et jeunesse  
Tél. : 01 39 98 20 70



**SANNOIS**  
[www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)